48 Année - N° 3483. Le N° 0.25 c. PARAIT LE SAMEDI 1er Août 1936

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
Basses-Alpes et départements limitrophes ..... 13 francs.
Autres départements ..... 15 francs.
Etranger ..... 25 francs.
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
Téléphone 1.48. R. C. Sisteron 117. C.-C. P. Marseille 156-36.
Fondateur : A. TURIN — Directeur - M.-PASCAL LIEUTIER

— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus. —
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, (2e), *et au Bureau du Journal.*

ANNONCES
Judiciaires, (la ligne).....1,50
Réclames, (la ligne) 1,50
Commerciales, (la ligne) 1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées, on traite degré à gré.

— Chiffres —

Ceux qui ne réfléchissent guère accusent les statistiques de s'accommoder au gré des interprétations. On fait dire aux chiffres ce qu'on veut, bien qu'un chiffre représente objectivement quelque chose.

Cependant on a mis parmi les sciences quasiment officielles l'art d'aligner, de comparer, de mettre en graphiques, en courbes ou en tableaux les dix signes dont la combinaison va du néant à l'infini.

De patients calculateurs totalisent, soustraient, multiplient et concluent nous laissant de tirer leçons des résultats.

Ce mois de juillet ne valut pas à Paris le moindre franc rayon de soleil. Chaque jour amena son averse, chaque semaine son orage. Aussi tout s'attriste sur les figures comme dans les jardins. Nos rosiers se refusent à fleurir, nos arbres secouent leur supplément d'eau ; je vous l'assure la gaieté disparait de la capitale. Dimanches et lundis c'est pire encore que de coutume ; magasins, boutiques, volets fermés, par ordre, car nous marchons à grand pas sur le chemin de toutes les libertés. Demain transformés en automates, numérotés, nous porterons tous les signes de l'esclavage, pour que tous soient égaux dans l'abrutissement complet.

Afin que ce qui reste d'apparence d'homme subsiste encore, non sans le descendre toujours davantage au rang de la bête, Paris octroie privilège aux bistros de tous ordres de ne rien sacrifier aux repos forcés. Dimanches et lundis on peut donc s'empiffrer, s'abreuver à volonté, même pour une semaine par provision. C'est le seul droit maintenu par le nouveau régime pour citoyens libérés, conscients et régénérés.

Vous en doutez ? Les statistiques auront raison de ce scepticisme ou de cette incrédulité.

Je reçois, chaque samedi, un journal vinicole fort intéressant et qui donne en chiffres et considérations le mouvement mensuel des vins. Il appert de ses édifiantes colonnes chiffrées qu'en mai et juin, on a bu quelques centaines de mille de plus de litres, voire d'hectolitres qu'en temps ordinaire. La température n'y est pour rien, car le dimanche 26 juillet, pour situer une date, nous nous sommes réveillés avec six tremblants degrés au thermomètre et sur notre chair de poule.

Que s'est-il donc passé durant cette période pour justifier ce supplément de liquide ingurgité ? Deux évènements, les élections et les grèves, soit deux motifs à renoncer à tout sentiment d'homme, rien n'obligeant à boire comme les urnes et les bras croisés.

Le zinc assemble le collège électoral, on va voter en éructant, le cerveau dans les nuages ; de même on boit à ne rien faire, et c'est à peu près tout ce qu'autorise les longues heures de loisirs imposés après les quelques heures règlementées de relatif travail.

Les journaux ont raconté par le texte et par l'image comment derrière les grilles des usines, les portes des magasins, chantant la liberté, avec des majuscules à chaque lettre, les reclus volontaires, vivaient sur le tas. On les a photographiés dansant, jouant aux cartes ; rigolant, des cabotins ne ratant aucune occasion de se faire une réclame sont allés les amuser ; mais vers ces processionnistes, renonçant aux cortèges, circulaient les bouteilles.

Si vous avez hésitation à cette vérité ; si vous tenez besoin de la contrecarrer, à votre aise. Il vous suffira de trouver parmi les photos publiées, une seule représentant un électeur ou un gréviste un livre en mains, un livre pour s'instruire.

Revenons à nos statistiques, de celle des consommations à breuvages, passons à celle des aliments d'intelligence.

Durant ces semaines de labeur suspendu, les bibliothèques publiques ont-elles été fréquentées ? Moins encore qu'en temps normal.

Je vous l'assure nous progressons nous gagnons en civilisation ; l'humanité s'humanise, s'ennoblit : la gueule conquiert sa souveraineté ; Qu'importe le rétrécissement de l'esprit, si le ventre gonfle à péter ; Qu'importent les chaines si l'on boit et mange à s'indigestionner !

Non, les bons vins de France n'ont pas voulu cela. Généreux, ardents, loyaux, ils symbolisent l'âme du pays, voulant l'enflammer, la grandir, mais avec mesure et délectation. Ils sont maintien des vertus de la race, tant qu'elle a le sentiment d'elle-même, le culte du bon goût et le respect de la raison. Le vin se prostitue à devenir électoral ou à servir les causes douteuses. A nous de le défendre, de sauvegarder son renom, de favoriser sa mission.

Le vin chante et rit, il est expression de joie, de sérénité ; boisson fraternelle, sang précieux de la terre de France ; coulant du cep en nos veines.

Que ne donnerai-je pas pour une bouteille de vin de Sisteron, le plaisir de la vider en dévidant les couplets de Paul Arène ! en relisant *Jean des Figues, Domnine, La Chèvre d'Or,* avec la vision du rocher de La Baume, de la Durance et de la Citadelle !

Mais en accordant même un plaisir à l'intelligence et au palais, en élargissant l'une aux horizons de notre azur alpin, en régalant l'autre de rayons de notre soleil.

Oui buvons gaiement, mais éduquons nous dans l'indépendance ; buvons entre nous pour résister à tous les jougs : n'oublions pas qu'en régentant toutes les libertés, on tue la Liberté. —

Ainsi le maussade mois de juillet à Paris, oblige à telles réflexions.

Puissions-nous cet août, nous étourdir à nouveau sous le beau ciel de Sisteron.

Emile ROUX-PARASSAC.

Grande Manifestation Artistique et Populaire du 9 Août

Nous donnons ci-dessous le programme de la fête organisée par le Comité local du Front Populaire qui aura lieu le 9 août et dont la partie artistique se déroulera au Théâtre Municipal de la Citadelle avec des artistes du Comité National des Loisirs :

A 15 heures, à la Citadelle :

Marcelle DESSY
du Théâtre Mogador,

R. NOZELOFF
du Théâtre Mogador,

La grande Danseuse Espagnole
CONCHITA GUILLEN
du Lycéo de Barcelone

Madeleine ROLLAND, de l'Odéon,
dans des
œuvres sociales et humanitaires

Les humoristes Franco-Ecossais
FRENCH et LODGE
du Théâtre Arc-en-Ciel

Le comique NIVEL
« le Roi du Rire », de l'Empire,
dans ses œuvres

Robert MARINO
grand prix du disque dans ses
—o— œuvres et créations.

LES CHANSONS DE LA REVOLUTION FRANCAISE

avec costumes de l'époque interprétées par Marcelle Dessy et Nozeloff, présentées et commentées par Emile Maze, secrétaire du Comité National des Loisirs.

LES SOULIERS DE NOCES —o—

opérette gaie en un acte jouée par Marcelle Dessy, Nicolas et Nozeloff.

Pendant la représentation une buvette fonctionnera. Il y aura aussi une patisserie qui fournira des gâteaux et des glaces à des prix très modérés.

Les prix des places pour cette matinée théâtrale sont les suivants :

Premières (chaise) 7 francs ;
Secondes : 5 francs ;
Enfants : 3 francs.

A 21 heures, sur le Stade :

Brillant feu d'Artifice, tiré par la Maison Pons, de Sisteron.

A 22 heures :

GRAND BAL PUBLIC

Le Comité qui s'est imposé de grands sacrifices pour obtenir le concours de cette pléïade d'artistes, compte sur l'aide de tous les républicains pour réaliser le triomphe de cette manifestation du front populaire.

JUSTICE POUR LES VIEUX

C'est avec une joie profonde que la génération actuelle des Vieux Travailleurs des deux sexes voit naître enfin une ère nouvelle qui apportera, au monde du travail de notre pays, un peu plus de bien être et de liberté pour tous ceux qui peinent et collaborent aux richesses sociales.

Depuis près d'un demi-siècle les vieux travailleurs actuels avaient en vain lutté pour des réformes indispensables dans l'espoir d'améliorer leur sort. Malheureusement, tous les gouvernements qui se sont succédés jusqu'à ces derniers temps, n'ont accordé des réformes qu'au compte goutte et, au surplus, par suite de la lenteur mise par le Parlement pour les inscrire dans la législation sociale, ces réformes devenaient presque inopérantes.

C'est pourquoi, en raison des événements actuels, tous les vieux travailleurs sont heureux de constater que grâce à la bienveillance et à l'appui conscient du nouveau gouvernement, de sérieuses et profondes améliorations vont apporter, aux travailleurs jeunes et adultes, un peu plus de sécurité et de dignité dans leur travail...

Mais, à quand pensera-t-on à la situation angoissante dans laquelle se trouvent, depuis quelques années, tous les vieux travailleurs sans ressources ?

Depuis six longues années, l'association Nationale des Vieux Travailleurs, née de l'indifférence des Pouvoirs Publics à leur égard, lutte avec opiniâtreté pour améliorer leur triste sort.

M. le député Pétrus Faure (député de la Loire) vient de déclarer, par un article de presse qu'il a vu, dans l'ancienne Chambre, le cas du projet de loi favorable aux vieux travailleurs exclus des assurances sociales, pour le vote duquel tous les députés étaient d'accord, mais qui n'a pas été voté par le Sénat, parce que tous les gouvernements y étaient hostiles. On ne pouvait mieux démontrer publiquement l'hypocrisie des gouvernements, hypocrisie qui était devenue un vice à la mode gouvernementale puisque tous les dirigeants ont fait des promesses solennelles avec le secret désir de ne pas les tenir. Souhaitons de ne plus revoir remployer de tels procédés pour gouverner. Mais le nouveau gouvernement est trop imbu de bons sentiments démocratiques pour qu'il ne s'intéresse pas pratiquement aux vieux travailleurs non pensionnés, exclus des assurances sociales, qui ont dépensé toute leur activité à la prospérité nationale, et qui, de ce fait, sont éminement respectables et dignes de notre sympathie agissante. Le même député, M. Pétrus Faure, qui était secrétaire général de l'ancien groupe parlementaire de défense des vieux travailleurs, vient, d'accord avec l'Association Nationale de déposer deux propositions de loi, l'une accordant une pension de 500 francs aux exclus des assurances sociale sans limite d'âge, l'autre attribuant une retraite de 3.600 francs par an, avec majoration de 1.200 frs pour le conjoint, à tous les travailleurs âgés de plus de 55 ans.

Voilà ce que devra voter la Chambre du Front Populaire. Il est incompréhensible, en effet, sous un régime d'égalité et de fraternité, que seuls les citoyens travaillant dans une administration publique aient le droit de bénéficier d'une retraite à leurs vieux jours. Pourquoi cette différence de considération entre travailleurs de la même nation ? Pourquoi, aussi, faut-il que les travailleurs de la terre, du commerce et de l'industrie soient mis en état d'infériorité sur leurs camarades des services publics ?

Du moment que rien n'a pu soustraire l'homme à la loi du travail, il est indispensable que des retraites soient accordées à ceux qui ont peiné pour le bien commun dont le labeur a contribué à augmenter la richesse nationale. Il faut la justice pour tous les travailleurs. Si Tyrtée gagnait des batailles avec sa lyre, le gouvernement du Front Populaire devra vaincre la résistance, si elle se produit, des ennemis des vieux travailleurs non pensionnés, par le maintien de l'entente qui s'est faite avant les élections législatives, afin d'assurer une bouchée de pain et un abri aux travailleurs atteints du plus puissant des maux : l'incurable vieillesse.

Et maintenant, justice pour les Vieux Travailleurs.

Congrès de l'Union Départementale des Associations des Mutilés, A. C. et V. G. des Basses-Alpes

Nous rappelons à nos camarades membres adhérents à l'Amicale des Mutilés, Combattants et Victimes de la Guerre de la région de Sisteron, que le Grand Congrès de l'U. M. A. C. aura lieu le Dimanche 30 Août à Castellane.

Cette manifestation s'annonce sous les meilleurs auspices.

D'ores et déjà nous pouvons annoncer que la séance du travail occupera la matinée de 9 h. à midi. Il y sera exposé, par divers rapporteurs choisis parmi les dévoués militants de nos associations Bas-Alpines les revendications des Anciens Combattants et des Victimes de la Guerre et l'état actuel de toutes les questions qui les intéressent, notamment celles concernant l'abrogation des Décrets-lois par la création de la Caisse des Pensions et les résultats actuellement acquis par l'action exercée de nos groupements.

Un banquet particulièrement soigné aura lieu sous la Présidence de M. le Préfet des Basses-Alpes, entouré de MM. les Parlementaires et de nombreuses personnalités du département.

De façon à permettre au plus grand nombre de nos camarades de prendre part à cette grandiose manifestation, le Conseil d'Administration de l'Amicale dans sa séance du 27 Juillet a décidé que, tout membre désireux d'assister au Congrès aurait à versé la somme de 30 fr., voyage et prix du banquet compris.

Pour pouvoir bénéficier de ces avantages, les camarades devront obligatoirement donner leur adhésion avant le 20 Aout, date à laquelle aucune inscription ne pourra plus être admise.

L'heure du départ de Sisteron pour Castellane sera fixée ultérieurement.

Les inscriptions sont reçues par le Président, par M. Pascal-Lieutier, vice-président, et Rulland Michel, trésorier adjoint.

La Commission.

© VILLE DE SISTERON

LE MEMORIAL DE VIMY

La solidarité Franco-Britannique

Le Roi Edouard VIII et M. Albert Lebrun ont inauguré dimanche le monument élevé à la mémoire des 60.000 canadiens tombés sur le sol français pendant la Grande Guerre. Le monument a été élevé sur la crête de Vimy où les régiments canadiens ont si héroiquement défendu la cause de la liberté et de la justice.

Le Roi Edouard VIII, qui exigea de combattre, nul ne l'a oublié, aux côtés des soldats britanniques dans les tranchées, a prononcé au cours de cette cérémonie des paroles dont le sens profond a ému tous les Français.

« Dans le monde entier, a-t-il dit, il y a des champs de bataille dont les noms restent ineffaçables dans les annales tourmentées de notre histoire humaine. C'est une des consolations apportées par le temps que les actes de bravoure accomplis sur ces champs de bataille survivent longtemps aux conflits qui ont jeté les unes sur les autres les armées adverses. Vimy sera l'un de ceux-là».

Et il a évoqué « la splendeur du sacrifice de ses camarades tombés pendant la guerre» et leur a témoigné la reconnaissance et l'affection de ceux qui ont survécu.

« Si la paix règne aujourd'hui et si l'espérance renait, c'est parce que des millions d'hommes ont donné leur vie pour faire échec à l'agresseur ». Le discours du roi Edouard VIII émouvant hommage aux sacrifices héroïques consentis dans le passé, est une haute et grave leçon pour le présent.

Ses paroles ont été la célébration de l'idéal qui continue de dominer les doctrines du matérialisme aveugle et bas, de l'idéal qui anime la France et l'Angleterre, les deux grandes nations, les deux grandes démocraties unies dans la paix comme dans la guerre.

Le Président de la République a, dans sa réponse exalté la solidarité des «démocraties britannique et française attachées avec une égale passion à la liberté et au droit».

Cette solidarité est la meilleure garantie de la paix. Elle est aussi, c'est le sens profond des deux discours prononcés dimanche à Vimy, un devoir qu'exige le sacrifice consenti par ceux qui sont morts pendant la guerre pour sauver la civilisation.

Lectures pour tous

C'est celle que réservent les *Lectures pour Tous* à tout acheteur du numéro d'août, dont la lecture est particulièrement intéressante. Ce numéro est remboursé! C'est dans ce numéro que l'on trouvera le dernier roman-prix Jules Verne: *Les Vaisseaux en flammes,* par Jean Toussaint Samat; le commencement d'une série émouvante sur les grandes aventures des pilotes de ligne, et des documents curieux sur celui qui tua Lord Kitchener.

COMPAGNIE DES TRANSPORTS CITROEN des Alpes

GAP - NICE

Sisteron-Nice . . .	35 fr.
Sisteron-Digne . . .	6 fr.
« « aller-retour	10 fr.
Digne-Gap. . . .	20 fr.

Réduction spéciale aux Mutilés et Voyageurs de Commerce sur présentation de la carte.

LA SIXETTE

Sur la place, sous le feuillage,
Un groupe féminin, coquet,
Pendant que la boule voyage,
L'accompagne de son caquet.

Marguerite la jeune fille
Fait équipe avec Augusta.
Yvonne, Yvonne à l'œil qui brille,
Paraît une Senorita.

Jeanne, presque stupéfiée,
Gourmande Octavie: oh quel jeu!
Marguerite la mariée
A le visage tout en feu.

La boule prête, claque et cogne.
Les souliers fins à hauts talons
Font des bonds en l'air, sans vergogne,
Quand les coups sont faux ou trop longs.

La chevelure s'ébouriffe
Comme un saule sous le mistral.
Chaque ongle devient une griffe
Qui termine un bras magistral.

C'est plus exaltant que de coudre,
Plus excitant que de laver.
On sent comme une odeur de poudre
Les regards semblent se braver.

Je crains que l'on ne s'essorille
Ou qu'on ne s'arrache les yeux,
Ou même encor qu'on ne s'étrille
Avec de grands gestes hargneux.

Négliger le bal ou le rêve
Pour courir après un bouchon !
Eh... tant vaudrait-il faire grève,
Sur le mur à califourchon !

Je dis ça, mais c'est inutile.
La sixette a le diable au corps.
La boule semble un projectile
Qui complique les désaccords.

Quoi que j'écrive ou que je pense,
Il dure, hagard ,le jeu fou.
Ils sont en complète démence,
Ces six jupons qui font: Frou!frou!

Mais cependant le bon sens veille.
Je m'en aperçois brusquement
Quand Marguerite la plus vieille
Douche net cet énervement.

Pour la blague, je la sais forte.
En trois mots remplis de saveur
Elle déride la cohorte
Comme fait le vin au buveur.

Et la partie ensorcelée
Finit par un rire si franc
Que les gens disent dans l'allée :
« Leur cerveau serait-il souffrant ? »

Non, non, non! Leur santé déborde
Comme la Durance en avril,
Et cette gaieté les accorde
En faisant trembler leur nombril !

G. GEMINARD

Chronique Sportive

SISTERON - VELO

GRAND PRIX CYCLISTE

sous le contrôle de l'U. V. F

DIMANCHE 2 AOUT 1936, à 14 h.

Interrégionale toutes catégories
(*sauf amateurs*)

Prix principaux : 1.400 *francs*

1er prix: 400 francs; 2me prix: 250 fr.; 3me prix: 150 fr.; 4me prix: 75 fr.; 5me prix: 50 fr.; 6me prix: 25 fr.; Premier Bas-Alpin: 100 fr.; Premier Haut-Alpin : 100 fr.

Nombreuses primes et prix spéciaux

Parcours: 10 fois le Tour du Signavoux (environ 115 kilomètres).

Départ: A 14 heures, Avenue de la Gare entre la Potinière et le Touring-Hôtel.

Arrivée: Avenue de la Gare, entre l'Hôpital et la Brasserie du Cours

⁂

Ce soir Samedi, à 21 heures, place de la Mairie, Concert Musical, offert par les Touristes des Alpes.

⁂

Nous rappellons que c'est ce soir Samedi, à 21 heures 30, qu'aura lieu à la mairie, la réunion des commissaires de course, ainsi que pour toutes les personnes qui veulent prendre une part active à la bonne organisation de cette épreuve sportive.

⁂

Demain dimanche, à 21 heures 30, aura lieu à la Rue de Provence, un Grand Bal, qui cloturera cette journée Sportive.

Mort de M. Fruchier

MAIRE DE DIGNE

Mardi matin est mort, M. Charles Fruchier, avocat, ancien avoué, maire de Digne, et conseiller général du canton.

Le défunt, né le 4 novembre 1865 à Digne, avait représenté les Basses-Alpes au Parlement de 1902 à 1906, à la suite de l'élection du 11 mai 1902 où il avait été élu au scrutin de ballottage contre M. Reinach. Il était conseiller général depuis 1919 et maire de Digne a deux reprises.

Dès la première heure de la matinée, M. Babillot, préfet des Basses-Alpes, accompagné de M. Deveaud, secrétaire général, et M. Aubert, chef de cabinet, est allé saluer la dépouille mortelle.

Les obsèques de M. Fruchier ont eu lieu au milieu du concours de toute la population dignoise et des environs, des parlementaires et des élus du département, ainsi que les membres de la magistrature bas-alpine. De nombreux discours ont été prononcés.

Nous présentons à la famille, nos condoléances émues.

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

La saison. — La saison touristique s'ouvre, dans notre région, à l'approche des grandes vacances. Déjà les favorisés de la fortune parcourent nos Alpes en faisant escale dans les principaux centres touristiques, notre ville n'est pas oubliée, nombreux sont les estivants qui viennent chercher chez nous le calme et le bon air vivifiant de notre ciel de Haute-Provence. Si les journées sont chaudes, les matinées et les soirées sont fraîches, c'est à ce moment que vers 18 heures les promeneurs vont sous les promenades ombragées, vers la Durance et le Buech se livrer au plaisir de la pêche et de la baignade.

Notre petit coin provencal a ceci de particulier: il joint l'utile à l'agréable puisque aux estivants il offre un climat délicieux et des distractions tous les dimanches. Demain c'est le *Grand Prix Cycliste de Sisteron* qui figure au programme. Sans doute les engagements seront nombreux et par ces temps de sports on sait l'attrait et les émotions qu'offre aux spectateurs une course de bicyclettes d'aussi grande envergure que celle de demain; Dimanche prochain le Front Populaire organise à la Citadelle une *Grande Manifestation Artistique* à laquelle prendront part de valeureux artistes de Paris qui se montreront dans leur numéro spécial; un autre dimanche ce sera sans doute une autre manifestation qui nous fera passer une journée agréable .

Comme on le voit notre pays réunit toutes les conditions pour retenir les estivants chez nous. Si nous sommes heureux de leur présence sachons leur rendre le séjour agréable.

LOTERIE NATIONALE

Vente de dixièmes de billets à la Librairie Lieutier, rue Droite Sisteron

Ecole Primaire Supérieure. — Ont obtenu le Diplôme de Sténographie : Mesdemoiselles Alla Juliette (mention bien) André Manon (très bien) Autant Simone (assez bien) Brouchon Jeanne (assez bien) Gibert Marcelle (assez bien) Nicolas Louise (assez bien).

Dactylographie : Diplôme de Capacité : Mesdemoiselles André Manon, Vézolle Jeanne.

Diplôme scolaire : Mesdemoiselles Alla Juliette, André Paulette, Autant Simone, Baret Elia, Figuière Marie Thérèse, Gibert Marcelle, Nicolas Louise, Richaud Juliette.

Toutes nos félicitations.

OFFICE DEPARTEMENTAL des MUTILES, COMBATTANTS, VICTIMES de la GUERRE et PUPILLES de la NATION des Basses-Alpes. — L'Office National communique que par testament du 15 Novembre 1921, Madame le May a légué à la Ville de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise) quatre mille francs de rente dont les arrérages seraient distribués chaque année à 4 mutilés originaires du canton de Saint-Germain-en-Laye.

Ceux d'entre eux susceptibles de bénéficier de la libéralité dont il s'agit devront se mettre en instance auprès de M. le Maire de Saint-Germain-en-Laye, avant le 1er septembre 1936.

A VENDRE

SECONDE COUPE DE FOIN.

S'adresser au bureau du Journal.

Office du Blé. — MM. les Maires des communes des cantons de Turriers, La Motte-du-Caire, Noyers-sur Jabron, et Sisteron, ainsi que d'autres délégués de plusieurs communes étaient réunis à la Mairie de Sisteron mercredi 29 courant, sous la présidence de M. Paret, maire et conseiller général; MM. Martin-Bret, directeur du silo départemental et Warnier, délégué du ministère de l'Agriculture, ont exposé longuement et en détail le fonctionnement de la coopérative des silos.

Un Conseil d'administration local a été désigné: MM. Curnier Siméon Jourdan Mathurin, à Mison; Lieutier Frédéric et Blanc Félix, à Sisteron; pour le canton de Sisteron Blanc Marcel, à Noyers; Chabaud, à Chateauneuf-Miravail et Esprit, à Valbelle pour le canton de Noyers; Clément, à Vaumeilh; Reynier, à la Motte-du-Caire et Burle à Melve, pour le canton de la Motte-du-Caire.

Le canton de Turriers n'étant pas représenté, deux administrateurs seront désignés ultérieurement ce qui portera ainsi leur nombre à douze.

Une commission de techniciens a également été nommée pour la réception des Blés : MM. Laugier Bienaimé, Lagarde Désiré, Blanc et Escuyer.

M. Clement, maire de Vaumeilh a été élu président; M. Magnan, maire d'Aubignosc, vice-président.

Des instructions les plus détaillées possible vont être adressées à tous les maires des communes des quatre cantons intéressés.

Il est rappelé qu'il existe un dépôt de sacs à la boulangerie coopérative « La Laborieuse » à Sisteron, siège du secrétariat s'y adresser.

⁂

Le texte définitif de la loi créant l'Office National Interprofessionnel du blé ne pouvant être promulgué avant quelques jours, il est rappelé aux agriculteurs qu'ils ont tout avantage à conserver leur récolte pour la livrer aux coopératives selon les conditions prévues par la loi.

En attendant le fonctionnement de l'office du blé, certains producteurs ayant battu leur récolte pourraient être amenés à céder partiellement ou totalement leur récolte au commerce pour se procurer des disponibilités.

Mais sans avoir recours à la vente, les agriculteurs peuvent obtenir de très larges dispinibilités par le crédit agricole. La caisse de crédit agricole des Basses-Alpes, 12 boulevard de la plaine à Manosque, est en mesure de leur fournir des avances dans le délai le plus court.

Il est de l'intérêt des propriétaires, exploitants, fermiers, métayers qui ne font pas encore partie d'une coopérative de blé de demander leur affiliation à l'une d'elles.

L'organisation professionnelle des marchés demande la collaboration sans réserve et confiante des agriculteurs pour réaliser la revalorisation des produits et la supression des variations spéculatives des prix.

Consultation de Nourrissons. — La consultation est ouverte aujourd'hui samedi 1er Août de 10 h. à 11 heures.

Pharmacie de Garde. — Demain dimanche, Pharmacie Charpenel, rue de Provence.

Plein Air et Radio-Diffusion. — Hier vendredi, nous avons entendu transmis par le réseau de l'Etat français, la présentation du spectacle d'Orange par M. Marcel Provence. Ce samedi à treize heures trente nous entendrons une diffusion depuis Vaison-la-Romaine par le sénateur Ulysse Fabre et M. Marcel Provence.

Dimanche vingt heures, M. Marcel Provence présentera *Bertrand de Born,* au micro et Lundi, même heure, *Héliogabale*. Entre temps, il donnera une causerie archéologique sur les monuments romains d'Orange.

La diffusion est assurée par le réseau d'Etat: Paris P. T. T., Tour Eiffel, Réaltor, etc.

Dans une causerie consacrée à Paul Mariéton, le chorège d'Orange, M. Marcel Provence évoquera Paul Arène dont *l'Ilote* fut représenté au Théâtre Antique et qui fut un des familiers du *Grand Mur* .

FORCALQUIER

Anciens Marins. — Nous apprenons que notre camarade Paolini, de Forcalquier, vient de recevoir du Ministre la Croix de Combattant volontaire pour la grande guerre.

Cette distinction bien méritée honore ce brave agriculteur.

Notre camarade Pin, receveur des postes à Banon, vient d'être désigné, par le Ministére des P. T. T., pour embarquer sur un poseur de cable sous-marin à destination de Cataro (Serbie). Nous lui souhaitons bonne traversée et bonnes chances.

Allocations Militaires. — Les familles des jeunes gens incorporables en septembre prochain susceptibles d'être reconnus soutiens indispensables et qui désirent obtenir l'allocation militaire prévue par l'article 24 de la loi du 31 Mars 1928 sur le recrutement de l'Armée, sont priées de déposer sans retard leur demande d'allocation à la Mairie de leur résidence chargée de la constitution règlementaire et rapide de leur dossier.

Toute demande présentée après l'incorporation de l'appelé ne donne plus droit à l'allocation à dater du jour de l'incorporation du soutien de famille.

P. T. T. — *Avis de Concours.* — Un concours pour le recrutement de 6 agents mécaniciens des ateliers de mécanique et de 3 agents mécaniciens des ateliers secondaires de force motrice sera ouvert, dans les centres qui seront ultérieurement désignés, le 22 septembre 1936, pour les épreuves écrites et, à Paris, à une date qui sera fixée ultérieurement, pour les épreuves pratiques et orales.

La liste d'inscription des candidatures sera close le 20 Août 1936 au soir.

Les candidats devront avoir satisfait aux obligations de la loi sur le recrutement de l'armée et être âgés de 30 ans au plus le 22 Septembre 1936; limite reculée, le cas échéant, d'une durée égale à celle des services militaires obligatoires.

Les candidats devront adresser leur demande d'admission au concours au Directeur du Département dans lequel ils résident et prendre l'engagement de se mettre à la disposition de l'Administration pour une résidence quelconque de la Métropole.

Le programme de ce concours ainsi que tous autres renseignements complémentaires pourront être demandés à la *Direction des P. T. T. des Basses-Alpes* ou dans tout bureau de Poste.

Pouponnière. — La pouponnière est ouverte tous les jours de 8 h. à 11 h. et de 2 h. à 6 h. Les parents peuvent confier leurs enfants en toute tranquilité ils sont gardés, soignés par une infirmière diplomée de puériculture.

AVIS. - M. BOUDET, accordeur de pianos, à Manosque, diplomé de Paris, informe sa clientèle qu'il sera de passage à Sisteron la première quinzaine de Septembre. Prière de se faire inscrire à la *Librairie Lieutier.*

Etat-Civil

du 24 au 31 Juillet 1936

NAISSANCES

PUBLICATION DE MARIAGES

MARIAGES

Néant. —

DÉCÉS

Charles Velletaz, 47 ans, place de l'Eglise.

A VENDRE

Chienne de Chasse courante, 4 ans, dressée.

S'adresser à Chastel Félix, Vaumeilh.

LES ALMANACHS de LISETTE, de PIERROT et de GUIGNOL sont en vente à la Librairie Lieutier

© VILLE DE SISTERON

AVIS RELATIF A LA CONSULTATION des Syndicats Agricoles mixtes ou ouvriers en vue de l'application en agriculture de la loi du 20 juin 1936, instituant un congé annuel payé. —— Conformément à l'article 2 de la loi du 20 juin 1936 relative à l'application aux ouvriers et employés des professions agricoles des articles 54 f, 54 g, 54 h, et 54 i, du livre 2 du code du Travail concernant les congés annuels payés, les syndicats agricoles mixtes ou ouvriers sont avisés qu'un règlement d'administration publique est en préparation en vue de déterminer les modalités d'application des dispositions des articles du Code du Travail susvisés aux ouvriers et employés des professions agricoles.

Les syndicats agricoles mixtes ou ouvriers intéressés sont invitées à présenter leurs propositions et observations dans un délai d'un mois à partir de la publication du présent avis sur les questions ci-après :

EPOQUE DES CONGES

Y a t-il lieu de fixer les époques des congés annuels d'après les saisons ou d'après la nature des principaux travaux agricoles à exécuter?

Selon le cas, indiquer les saisons jugées les plus favorables ou possibles pour l'attribution des congés ou les périodes de gros travaux (moissons, fenaison, etc..) durant lesquelles les congés seraient à exclure.

Y a t-il lieu pour certaines catégories de travailleurs spécialistes : bergers, chartretiers, etc. de prévoir des dispositions particulières quant à l'époque des congés ?

FRACTIONNEMENT des CONGES

Y a t-il lieu de prévoir la possibilité de fractionner le congé jusqu'à la période de 24 heures et dans ce cas de fractionnement doit-il viser toutes les catégories d'ouvriers ou seulement certains spécialistes.

RENUMERATION DE L'OUVRIER

pendant le congé lorsqu'il s'agit de personnel travaillant à l'heure.

En vue de fixer forfaitement le nombre d'heures normales de travail pour le calcul de la rémunération pendant le congé, faire connaître le nombre moyen journalier d'heures de travail dans la circonscription du syndicat pour chacune des quatre saisons, en ce qui concerne le personnel travaillant à l'heure.

UTILISATION DES CONGES

Y a t-il lieu de prévoir que le travail rémunéré dans une autre entreprise est interdit au bénéficiaire d'un congé pendant la durée de ce congé.

Les avis des syndicats agricoles mixtes ou ouvriers doivent être adressés au Ministère de l'Agriculture — Service de la main d'œuvre agricole — 38, boulevard Raspail, Paris (7e). Inutile d'affranchir.

A VENDRE

301 PEUGEOT 8 CV. 1934, comme neuve. S'adresser au Capitaine Ruynat, chez Barthélémy, grains, Sisteron.

Les articles de pêche
sont en vente à la
Librairie LIEUTIER

CAMPAGNE

à louer avec toutes ses dépendances: Maison d'habitation, grange et écurie au quartier des Coudoulets au prix de 2.500 francs l'année.

Pour tous renseignements s'adresser à la campagne.

ON DESIRE ACHETER ou LOUER

PETITE PROPRIETE, aux environs de la ville avec habitation de 3 à 4 pièces. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE ou à LOUER

Ferme avec un cheptel, situé à 1 km. et demi de Sisteron. Contenance approximative 80 hectares, dont 35 environ de cultivables, le reste paturages et bois, très bon terrain à blé et toutes céréales, paturages supérieurs, le tout exposé au levant. Libre le 24 août prochain.

S'adresser à M. Paul BEC, 36, rue Droite, Sisteron (Basses-Alpes).

---

en vente à la Librairie LIEUTIER.

Un Monsieur offre gratuitement de faire connaitre à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen facile de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir longtemps souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire est la conséquence d'un vœu.

Ecrire au Laboratoire de M. Auguste VINCENT, 8, place Victor Hugo, à Grenoble, qui enverra gratis et franco les indications demandées.

Précaution Indispensable

Le succès toujours croissant de la poudre Louis Legras a suscité bien des imitations. Aussi recommandons-nous d'exiger sur l'étiquette, sur la boîte et sur son enveloppe bleue, les mots « Louis Legras ». En effet, ce remède, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900 est le seul qui calme instantanément les accès d'asthme, de catarrhe, d'oppression, de toux de vieilles bronchites et guérisse progressivement. Prix de la boite 5 fr. 25 (impôt compris) dans toutes les pharmacies.

Industriels ! Commerçants !

POUR VOS IMPRIMES
adressez-vous à l'
Imprimerie Lieutier
Rue Droite — SISTERON - Tél. 148

Si vous voulez des pâtes alimentaires garanties pûres semoules de blés dûrs vous donnant satisfaction au point de vue goût et profit à la cuisson essayez

Les PATES DONZION

En vente dans les bonnes épiceries de la ville.

BANQUE des ALPES

Ancienne Banque Chabrand & Caillat
Capital : 6 Millions entièrement versés

Siège Social à GAP : 12, Rue Carnot
TÉLÉPHONE 0.45 et 1.87

AGENCES
SISTERON
BRIANCON
EMBRUN
LARAGNE
SEYNE-LES-ALPES
SAINT-BONNET
VEYNES

Toutes opérations de BANQUE et de TITRES
CHANGE
LOCATION de COFFRES-FORTS
au siège et dans les Agences

AMATEURS de T.S.F. PHILIPS:

● Voici un

POSTE DE SECOURS

contre tout souci...

● Réparations sous garantie et hors garantie.
● Toutes pièces de rechange.
● Forfait annuel d'entretien.
● Toutes reprises.

STATION-SERVICE PHILIPS

Prix et renseignements et démonstration à domicile sur simple demande et sans engagement

C. FIASTRE et M. SCALA
Distributeurs
Officiels Agréés et Diplômés

6, Rue de Provence — SISTERON
Téléphone 3 et 101

Station service pour réparations postes toutes marques avec outillage perfectionné
Fournitures générales pour T. S. F. Ampli, etc.. etc..
LAMPES ECLAIRAGE PHILIPS
Economie 40 0/0.

UN SOULAGEMENT IMMÉDIAT...

des piqûres de moustiques, guêpes, aoûtats, etc...
Etendez une petite quantité de crème **MOUSTICOL** qui vous calmera instantanément la démangeaison et aseptisera la piqûre.
En vente dans toutes les pharmacies.
Dép.: MOUSTICOL, 19, r. Jacob, Paris (6e)

MOUSTICOL

Crédit à l'Épargne

Société de capitalisation
Siège social à Lyon

Mme TRUPHÈME Julia

en tournée à SISTERON du 10 au 15 de chaque mois chez *Madame IMBERT,* buraliste.

Pour tous renseignements s'adresser : 15 *Avenue de Provence* LARAGNE.

CABINET DENTAIRE
A. SILVY
CHIRURGIEN-DENTISTE
13, Rue de Provence — SISTERON
Cabinet ouvert tous les jours

BUVEZ L'EAU MINÉRALE...

DE SAINT-PIERRE D'ARGENÇON

Tonique — GARANTIE NATURELLE — Digestive
Exempte de gazéification artificielle

Pour renseignements écrire à la
Source Minérale de Saint-Pierre-d'Argençon (Hautes-Alpes)
En vente à SISTERON, dans toutes les bonnes épiceries.

Maison A. VERNET

Nouveautés - Confection
18, Rue Droite, 18 — SISTERON

TOUTES LES NOUVEAUTES D'ETE EN TISSUS ALBENE, PIQUE D'ALBENE, CLOQUE TOUS COLORIS MODE, IMPRIMES SOIE NATURELLE
—«o»— GRAND CHOIX DE CORSETS ET CEINTURES —«o»—
—«»— DEPOSITAIRE DES GAINES ET CEINTURES SCANDALE
TISSUS VELNA ET LIN POUR ROBES PRATIQUES —«»— —«

Occasions spéciales :

Service de table, grand teint, à partir de **19 fr. 95**
Torchons, grand teint, belle qualité, la douzaine **11 francs**
Bas fil à partir de **4 fr. 75, 7 fr. 50 et 9 fr. 90**
Bas rayonné, très belle qualité à **12 fr. 50**

Pour tout achat on donne le TIMBRE PRIMALUX

BIJOUTERIE — HORLOGERIE

Ancienne Maison L. Roubaud

Weber VIGNET

successeur

Rue de Provence - SISTERON

Travail soigné — — — — Livraison rapide
— — — Prix modérés — — —

ORFEVRERIE — OPTIQUE

Si vous souffrez
d'une AFFECTION quelconque
DE L'ESTOMAC, DU FOIE
— DE L'INTESTIN —
Faites annuellement une cure avec

l'Elixir C. KOI

(à base de plantes alpestres)

qui est un ***RÉGÉNÉRATEUR*** *et un* ***RÉGULATEUR*** *des Fonctions Digestives*

Il est anti nerveux et parfait dépuratif

C'est un remède qui mérite d'être connu et qui fait merveille

PRÉPARÉ PAR
M. Charpenel, pharmacien, Sisteron
TOUTES PHARMACIES

UN COMMERÇANT avisé
fait de la publicité dans
«Sisteron-Journal»

Maladies de la Femme

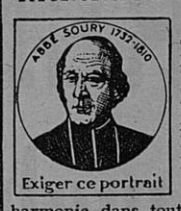

Exiger ce portrait

Toutes les maladies dont souffre la Femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien : les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'étant pas congestionnés, ne font point souffrir. Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage, à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le sang, l'estomac et les nerfs, et seule la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

peut remplir ces conditions, parce qu'elle est composée de plantes, sans aucun poison, ni produits chimiques, parce qu'elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne les organes.

Les mères de famille font prendre à leurs fillettes la JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY pour leur assurer une bonne formation.

Les dames en prennent pour éviter les migraines périodiques, s'assurer des époques régulières et sans douleur.

Les malades qui souffrent de Maladies intérieures, suites de Couches, Pertes blanches, Métrites, Fibromes, Hémorragies, Tumeurs, trouveront la guérison en employant la JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY.

Celles qui craignent les accidents du Retour d'Age doivent faire, avec la JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, une cure pour aider le sang à se bien placer et pour éviter les maladies les plus dangereuses.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies

PRIX : Le flacon { Liquide / Pilules } 10 fr. 60

Bien exiger la véritable
JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature Mag Dumontier

Aucun autre produit ne peut la remplacer 13

POUR VOS MEUBLES — Voyez d'abord la Fabrique

HENRI HERMITTE

Atelier : rue Capitaine de Bresson
Magasin : 53 rue Carnot
Téléphone 444.

GAP

Le plus grand choix de la région — Tous les modèles — Tous les prix
—o— Livraison Franco-Domicile —o—

© VILLE DE SISTERON

MAISON DE CONFIANCE

Gde Teinturerie «VITE & BIEN» Nice

Livraison Rapide — Travail très soigné — Prix très modérés

Dépot à Sisteron Ets ROUX et SIAS

RUE PAUL ARENE — Tél. 1.32

Nettoyage, Teinture tous vêtements — Tentures, Couvertures — Rideaux — Tulle — Lingerie fine — Faux cols et Manchettes.

LA

SIMCA 5 vient de sortir **9900 f.**

VENTE A CREDIT 300 frs par mois

Voiture 4 vitesses, roues avant indépendantes, frein hydraulique, appareillage électrique 12 volts.

FIAT 6 HP à partir de 14.900 fr.

-- 11 HP à partir de 28.900 fr.

Pour tous renseignements s'adresser au concessionnaire exclusif

M. AUBERT, à Vaumeilh — Téléph. 5

ou à ses agents de Sisteron, Manosque, Forcalquier et Laragne (H.-A.)

Vente à Crédit - Echange - Reprise

Service Régulier par Autocars

SISTERON - DIGNE - SISTERON

P. BUES, SISTERON — *Télép.* 0.20

Sisteron, station : *Café du Commerce, Télép.* 61.

Bureau à Digne : *Café des Sports, Boulevard Gassendi, Tél.* 0.86.

HORAIRE D'ETE

(à partir du 27 Juin 1936)

Matin

Sisteron	6 h. 50	Digne	7 h. 55
Digne	8 h. 30	Sisteron	9 h. 35

Soir

Sisteron	12 h. 40	Digne	13 h. 50
Digne	16 h. 50	Sisteron	18 h.

Prix des places : Sisteron-Digne, 8 frs.

N.-B. — Les départs de Digne de 8 h. 30 et 16 h. 50, assurent la correspondance avec : 1° Les cars *Pellegrin et Cie*, sur GAP (par la Vallée de la Durance) ; 2° Les cars *Rambaud*, sur VEYNES, par Ribiers, Laragne. Le dernier service sur Veynes, assure la jonction à ASPRES-sur-BUECH, avec le *Rapide de Paris* (Le Briançonnais).

Le départ de Sisteron de 12 h. 40 *assure la correspondance avec* L'Autorail DIGNE-NICE

Tous les IMPRIMES,
Toutes les FOURNITURES
Scolaires et de Bureaux
sont à l'Imprimerie-Papeterie
P. LIEUTIER
25, rue Droite — SISTERON

COMPAGNIE DES

Transports CITROEN

DES ALPES

10, Avenue de Grenoble - GAP

Téléphone 518

Ligne No 2 — GAP — MARSEILLE

en correspondance à Gap à 10 h. 45

avec Corps - La Chapelle - St-Firmin - St-Bonnet et N.-D. de la Salette

Gap	6 h. — 16 h.	Marseille	6 h. 30 — 16 h.
Sisteron	7 h. — 17 h.	Aix	7 h. 1/4 — 16 h. 45
Manosque	8 h. 1/4 — 18 h. 15	Manosque	8 h. 1/2 — 18 h. 15
Aix	9 h. 15 — 19 h. 15	Sisteron	9 h. 1/2 — 19 h. 20
Marseille	10 h. 15 — 20 h. 15	Gap	10 h. 1/2 — 20 h. 20

Ligne No 4 — GAP — NICE

Gap	6 h.	Nice	12 h.
Sisteron	7 h.	Cannes	13 h.
Digne	8 h.	Grasse	13 h. 30
Saint-André	9 h. 15	Saint-André	16 h.
Grasse	11 h. 15	Digne	17 h.
Cannes	11 h. 45	Sisteron	18 h.
Nice	12 h. 40	Gap	19 h. 15

LIGNE No 4 bis — GAP-NICE — par Digne, Annot et Puget-Théniers

Gap	11 h. 30	Nice	7 h. 00
Sisteron	12 h. 30	Annot	9 h. 00
Digne	13 h. 30	Digne	11 h. 30
Annot	15 h. 30	Sisteron	12 h. 30
Nice	17 h. 30	Gap	13 h. 30

LIGNE No 5 — GAP - AVIGNON

Départ de Gap : 6 heures (car Marseille). Correspondance à 7 h. 30 à Peyruis. Avignon arrivée à 10 h. 30 (entreprise Christine). Départ Avignon : 15 h. 30 (entreprise Christine) Correspondance à 18 h. 30 à Peyruis. Gap arrivée 20 h. 30 Car Marseille.

MESSAGERIES A TOUS LES SERVICES

Devis pour excursions sur demande

L'Union de l'expérience et du progrès

1897 RENAULT 1936

l'Automobile de France

Marque qui s'impose

Production des plus puissantes Usines d'Europe

La meilleure qualité aux meilleurs prix

Renseignez-vous au

Garage BUES

Concessionnaire Régional des Automobiles RENAULT

Vente, achat, échange, entretien, réparations

STATION SERVICE moderne, avec Pont Hydraulique

ATELIER DE REPARATIONS le mieux outillé de la Région

(Abonnements, Tarification des prix)

Magasin de pièces de rechange

(Accessoires et Fournitures)

Place de l'Eglise, SISTERON — Téléph. 18

DES SOLUTIONS EPROUVEES SUR TOUTE LA GAMME

LA CELTAQUATRE - 1 Litre 500 - 4 Cyl.
La moins chère des conduites intérieures
LA MONAQUATRE - 1 Litre 500 - 4 Cyl.
La voiture d'affaires et d'agrément
LA PRIMAQUATRE - 2 Litres 100 - 4 Cyl.
La plus brillante des 4 cylindres
LA VIVAQUATRE - 2 Litres 100 - 4 Cyl.
La 4 cylindres familiale et économique
LA VIVASPORT - 3 Litres 600 - 6 Cyl.
La célèbre voiture ardente et vive
LA VIVASTELLA - 3 Litres 600 - 6 Cyl.
La 6 cylindres familiale au très grand confort
LA NERVASPORT - 4 Litres 800 - 8 Cyl.
La voiture très rapide et très confortable
LA NERVASTELLA - 4 Litres 800 - 8 Cyl.
La luxueuse voiture de grand tourisme
LA REINASPORT - 7 Litres 100 - 8 Cyl.
La plus magnifique voiture de l'époque
LA VIVASTELLA Gd SPORT - 3 lit. 600 - 6 cyl.
La 6 cylindres super-aérodynamique
LA NERVASTELLA Gd SPORT - 4 lit. 800 - 8 c.
La 8 cylindres super-aérodynamique

VENTE A CRÉDIT avec le concours de la D.I.A.C. 47 bis, Avenue Hoche à PARIS. Renseignements et essais gratuits à nos Usines à BILLANCOURT (Seine) et chez TOUS NOS AGENTS

RENAULT

L'Imprimeur-Gérant : M. PASCAL-LIEUTIER, 25, RUE DROITE, SISTERON.

Vu, pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON